

Réf: Dossier 451360

Avis de constitution

SOCIETE « PARC AUTO DU BONHEUR »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE LOT  
1275 ILOT 71 SECTION BM PARCELLE 12., Lot 1275, Ilot  
71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARC AUTO DU BONHEUR »

Objet : -ACHATS ,VENTES ET LOCATIONS DES VEHICULES  
DE TOUTES MARQUES  
-DEPOT ET CONSEILLER AUTOMOBILE  
-IMPORT/EXPORT  
-TRANSIT ET DOUANE  
-LOGISTIQUE ET MANUTENTION  
-TRANSPORTS PUBLICS ET PRIVES DE  
PERSONNELS ET DE MARCHANDISES  
-COMMERCE GENERAL  
-E-COMMERCE  
-NEGOCE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter L'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE LOT 1275 ILOT 71 SECTION BM PARCELLE 12., Lot 1275, Ilot 71

Dirigeant(s) M TAKI KOUASSI JEAN ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05934 du 26/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73978/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

